

Les inscrits à France Travail en Auvergne-Rhône-Alpes au 3^e trimestre 2026

En moyenne au 3^e trimestre 2026, en Auvergne-Rhône-Alpes, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social s'établit à 730 010 (catégories A, B, C, D, E). Au 3^e trimestre 2026, au sein des deux catégories créées en janvier 2025, 55 830 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F, donnée brute non corrigée des variations saisonnières et des jours ouvrables (non CVS-CJO)) et 32 082 personnes sont en attente d'une orientation par le réseau pour l'emploi (catégorie G, donnée brute (non CVS-CJO)).

En moyenne au 3^e trimestre 2026, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 642 900. Parmi eux, 349 780 sont sans emploi (catégorie A) et 293 120 exercent une activité réduite (catégories B, C).

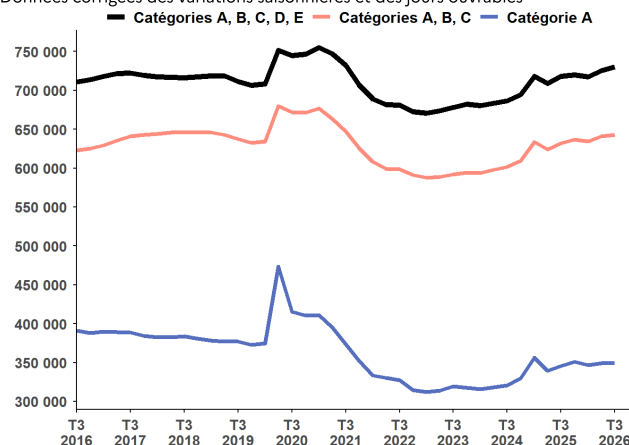
Au 3^e trimestre 2026, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E) croît de 0,7 % (+4 870) et croît de 1,7 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C croît de 0,3 % (+2 110) sur le trimestre et augmente de 1,7 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A reste stable (+570) ce trimestre et croît de 1,3 % sur un an.

En France (hors Mayotte), au 3^e trimestre 2026, le nombre moyen de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social croît de 0,8 % (+55 200). Pour les catégories A, B, C il croît de 0,8 % (+46 000). En catégorie A, il augmente de 0,9 % (+30 400) ce trimestre.

Sur un champ non affecté par l'inscription automatique de nouveaux publics, hors bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) et jeunes en parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (Pacea), en contrat d'engagement jeune (CEJ) ou en Accompagnement Intensif Jeunes (AIJ), le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A diminue de 0,4 % ce trimestre et augmente de 0,5 % sur un an (voir les avertissements pour des clés de lecture de ces statistiques).

GRAPHIQUE 1 | Inscrits à France Travail en catégories ABCDE, ABC et A

Région Auvergne-Rhône-Alpes
Données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la loi pour le plein emploi, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi sont systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025. Pour tenir compte de ces évolutions, conformément aux recommandations d'un groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories statistiques sont créées : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation. Pour mieux appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à France Travail durant la période de transition entre 2025 et 2027, des indicateurs complémentaires excluant les publics touchés par la réforme sont également mis à disposition. Enfin, conformément aux préconisations du groupe de travail du Cnis, certains publics inscrits administrativement sont uniquement enregistrés dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques sans pouvoir être comptabilisés en fin de mois au sein de ces catégories (cf. encadré 2).

Depuis avril 2026, il est estimé que le décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail n'a plus d'impact significatif sur les évolutions du nombre d'inscrits au mois le mois.

Prochaine parution, le jeudi 28 janvier 2027 : Les inscrits à France Travail en Auvergne-Rhône-Alpes au 4^e trimestre 2026.

Inscrits à France Travail par catégorie

TABLEAU 1 | Inscrits à France Travail par catégorie

Région Auvergne-Rhône-Alpes, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Région Auvergne-Rhône-Alpes					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	345 350	349 210	349 780	0,2	1,3
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	98 490	101 230	100 760	-0,5	2,3
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	188 310	190 350	192 360	1,1	2,2
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	632 150	640 790	642 900	0,3	1,7
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	38 320	36 040	38 850	7,8	1,4
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	47 290	48 300	48 260	-0,1	2,1
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	717 760	725 140	730 010	0,7	1,7
Inscrits en catégorie F (en parcours social, <u>données brutes</u>)	18 995	48 916	55 830	14,1	193,9
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, <u>données brutes</u>)	74 395	41 079	32 082	-21,9	-56,9
France (hors Mayotte) - En milliers					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	3 284,0	3 323,0	3 353,4	0,9	2,1
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	849,4	877,8	872,5	-0,6	2,7
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	1 576,7	1 600,7	1 621,6	1,3	2,8
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	5 710,2	5 801,5	5 847,5	0,8	2,4
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	357,4	343,8	358,0	4,1	0,2
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	387,8	387,2	382,2	-1,3	-1,4
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	6 455,4	6 532,4	6 587,6	0,8	2,0
Inscrits en catégorie F (en parcours social, <u>données brutes</u>)	179,5	540,6	597,0	10,4	232,5
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, <u>données brutes</u>)	867,2	447,7	386,1	-13,8	-55,5

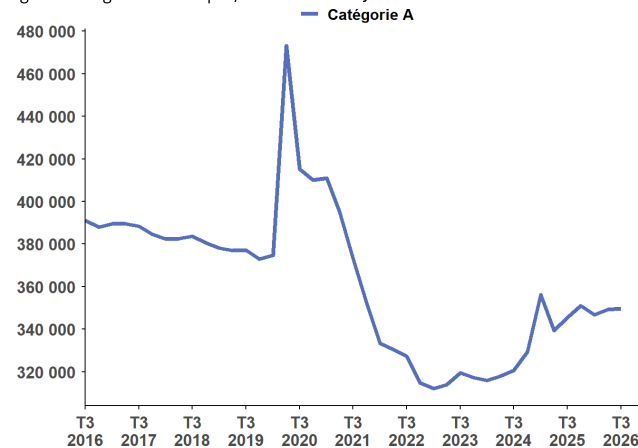
* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

GRAPHIQUE 2 | Inscrits en catégorie A

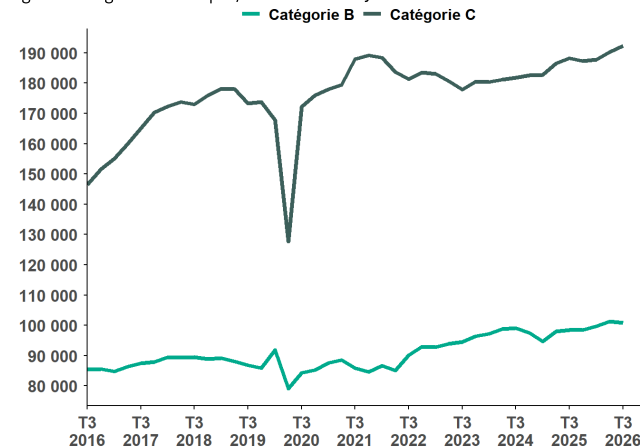
Région Auvergne-Rhône-Alpes, données CVS-CJO



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

GRAPHIQUE 3 | Inscrits en catégories B, C

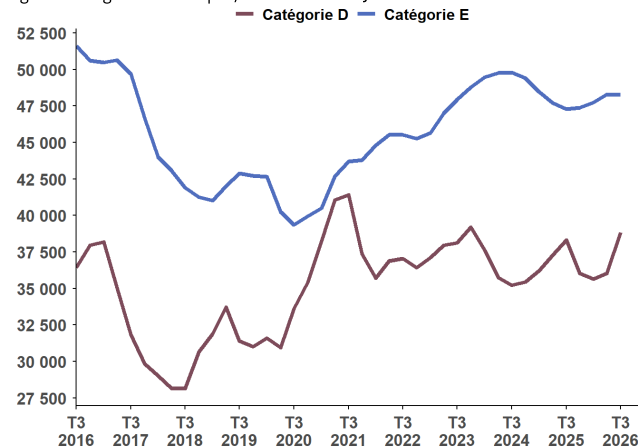
Région Auvergne-Rhône-Alpes, données CVS-CJO



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

GRAPHIQUE 4 | Inscrits en catégories D, E

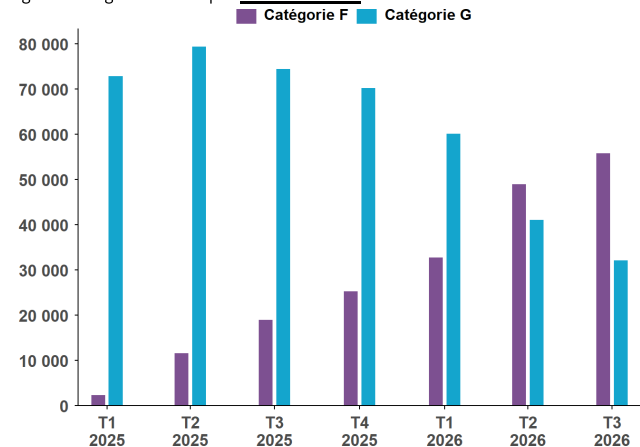
Région Auvergne-Rhône-Alpes, données CVS-CJO



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

GRAPHIQUE 5 | Inscrits en catégories F, G

Région Auvergne-Rhône-Alpes données brutes



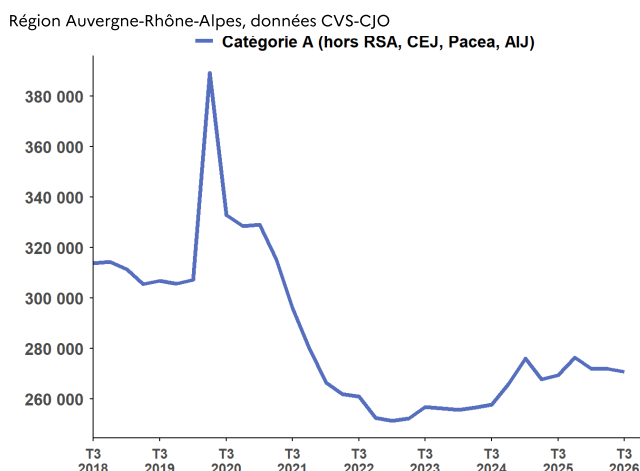
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Inscrits hors bénéficiaires du RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, Pacea, AIJ)

Pour faciliter la lecture des évolutions durant la période de transition suite à l'inscription obligatoire de nouveaux publics (en particulier des bénéficiaires du RSA et des jeunes en CEJ ou en Pacea) sont présentées ici des séries complémentaires qui permettent d'apprécier l'évolution du nombre d'inscrits hors ruptures associées à ces nouveaux entrants.

Ainsi, au 3^e trimestre 2026 en Auvergne-Rhône-Alpes, le nombre moyen d'inscrits hors bénéficiaires du RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, Pacea, AIJ) diminue de 0,4 %

GRAPHIQUE 6 | Inscrits en catégorie A hors bénéficiaires du RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, Pacea et AIJ)



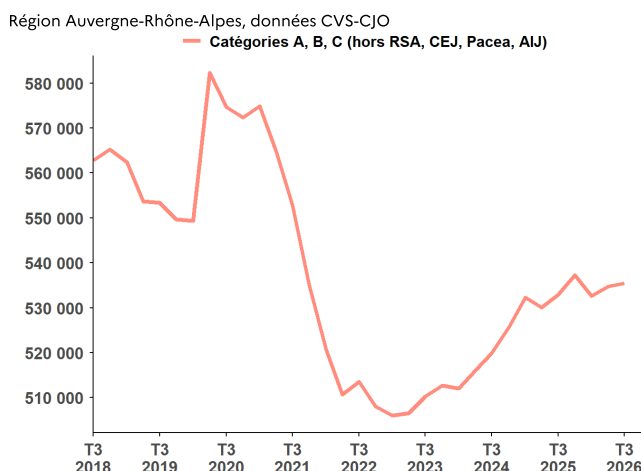
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

pour les inscrits en catégorie A (+0,5 % sur un an) et reste stable pour ceux en catégories A, B, C (+0,5 % sur un an).

En France (hors Mayotte), le nombre de demandeurs d'emploi hors nouveaux publics (RSA, CEJ, Pacea, AIJ) augmente de 0,3 % pour les inscrits en catégorie A (+0,9 % sur un an) et augmente de 0,4 % pour ceux en catégories A, B, C (+0,7 % sur un an).

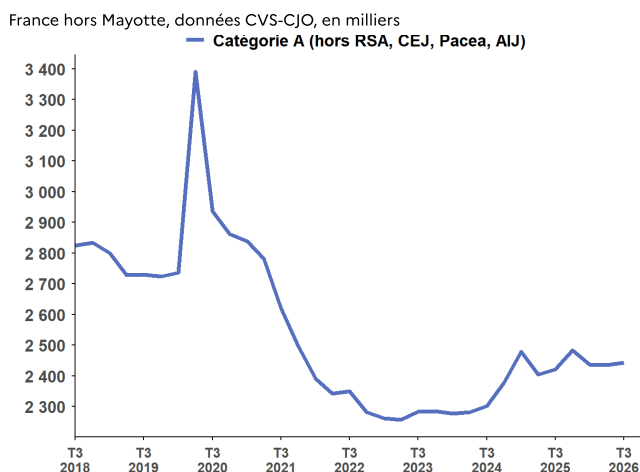
Toutefois, ces évolutions sont affectées par des changements sur les procédures d'actualisation mensuelle et l'entrée en vigueur du *décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail* (cf. avertissement page 1 et ci-dessous).

GRAPHIQUE 7 | Inscrits en catégories A, B, C hors bénéficiaires du RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, Pacea et AIJ)



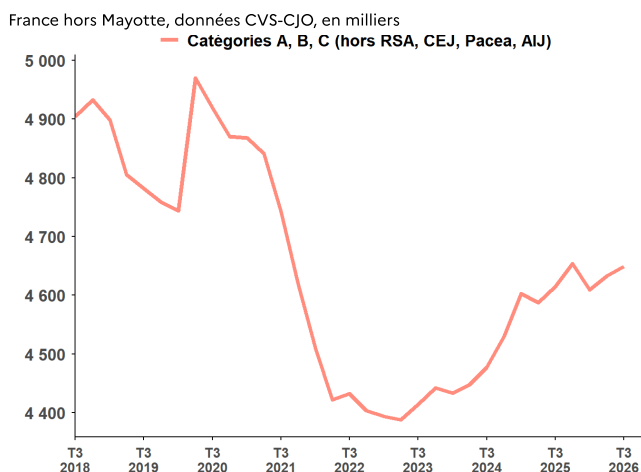
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

GRAPHIQUE 8 | Inscrits en catégories A hors bénéficiaires du RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, Pacea et AIJ)



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

GRAPHIQUE 9 | Inscrits en catégories A, B, C hors bénéficiaires du RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, Pacea et AIJ)



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement sur l'évolution des règles d'actualisation et la mise en place du nouveau régime de sanctions

Le régime de sanctions évolue avec l'entrée en vigueur en juin 2025 du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations : ces sanctions prennent désormais la forme d'une suspension-remobilisation en amont d'une éventuelle radiation des listes de France Travail, ce qui entraîne une baisse des radiations des listes de France Travail. Cela perturbe fortement la saisonnalité de la série. La lecture des niveaux bruts est à privilégier dans l'interprétation conjoncturelle des sorties pour radiation.

En moyenne au 3^e trimestre 2026, le nombre de sorties des catégories A, B, C à la suite d'une radiation s'établit à 516 contre 4330 en moyenne au 1^{er} trimestre 2025.

Depuis avril 2026, il est estimé que le décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail n'a plus d'impact significatif sur les évolutions du nombre d'inscrits au mois le mois.

Demandeurs d'emploi par département

Au 3^e trimestre 2026, en Auvergne-Rhône-Alpes, les évolutions du nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C se situent entre -1,2 % dans le Cantal et +1,1 % dans le Rhône. Sur un an, elles se situent entre -1,8 % dans la Loire et +4,3 % dans le Rhône.

Sur un trimestre, les évolutions du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A se situent entre -2,2 % en Haute-Loire et +1,9 % en Ardèche. Sur un an, elles se situent entre -3,8 % dans le Cantal et +4,2 % dans le Rhône.

TABLEAU 2 | Inscrits en catégories A, B, C

Région Auvergne-Rhône-Alpes, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Auvergne-Rhône-Alpes	632 150	640 790	642 900	0,3	1,7
Ain	46 170	47 100	47 130	0,1	2,1
Allier	26 880	26 640	26 700	0,2	-0,7
Ardèche	29 670	29 970	30 260	1,0	2,0
Cantal	7 420	7 390	7 300	-1,2	-1,6
Drôme	49 240	48 920	48 690	-0,5	-1,1
Isère	90 970	92 090	92 590	0,5	1,8
Loire	61 620	61 000	60 540	-0,8	-1,8
Haute-Loire	15 950	15 870	15 720	-0,9	-1,4
Puy-de-Dôme	50 820	51 730	52 060	0,6	2,4
Rhône	157 100	162 200	163 910	1,1	4,3
Savoie	32 040	32 460	32 440	-0,1	1,2
Haute-Savoie	64 280	65 420	65 560	0,2	2,0
France (hors Mayotte) - En milliers	5 710,2	5 801,5	5 847,5	0,8	2,4

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

TABLEAU 3 | Inscrits en catégories A

Région Auvergne-Rhône-Alpes, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Auvergne-Rhône-Alpes	345 350	349 210	349 780	0,2	1,3
Ain	24 730	25 510	25 430	-0,3	2,8
Allier	14 810	14 690	14 810	0,8	0,0
Ardèche	15 130	15 220	15 510	1,9	2,5
Cantal	3 640	3 550	3 500	-1,4	-3,8
Drôme	25 540	24 820	24 810	0,0	-2,9
Isère	50 360	50 710	50 850	0,3	1,0
Loire	33 700	33 010	32 460	-1,7	-3,7
Haute-Loire	7 510	7 420	7 260	-2,2	-3,3
Puy-de-Dôme	26 410	27 020	27 280	1,0	3,3
Rhône	90 220	93 090	93 990	1,0	4,2
Savoie	16 740	16 980	16 750	-1,4	0,1
Haute-Savoie	36 570	37 180	37 140	-0,1	1,6
France (hors Mayotte) - En milliers	3 284,0	3 323,0	3 353,4	0,9	2,1

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Demandeurs d'emploi en catégories A, B, C et A

Au 3^e trimestre 2026, en Auvergne-Rhône-Alpes, le nombre moyen de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C croît de 1,0 % pour les moins de 25 ans (+3,5 % sur un an) – voir l'avertissement sur la loi pour le plein emploi p.1 –, croît de 0,4 % pour ceux âgés de 25 à 49 ans (+2,1 % sur un an) et reste stable pour ceux âgés de 50 ans et plus (-0,3 % sur un an).

TABLEAU 4 | Ensemble des catégories A, B, C et A par âge

Région Auvergne-Rhône-Alpes, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Ensemble des catégories A, B, C	632 150	640 790	642 900	0,3	1,7
Moins de 25 ans	90 450	92 690	93 590	1,0	3,5
Entre 25 et 49 ans	379 160	385 770	387 270	0,4	2,1
50 ans et plus	162 530	162 330	162 040	-0,2	-0,3
Ensemble de la catégorie A	345 350	349 210	349 780	0,2	1,3
Moins de 25 ans	57 350	57 380	58 640	2,2	2,2
Entre 25 et 49 ans	199 830	204 060	204 460	0,2	2,3
50 ans et plus	88 170	87 770	86 680	-1,2	-1,7

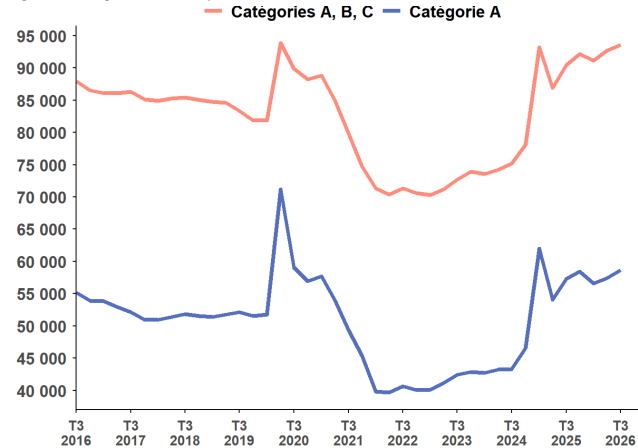
* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

GRAPHIQUE 10 | Inscrits de moins de 25 ans en catégories A, B, C et A

Région Auvergne-Rhône-Alpes, données CVS-CJO

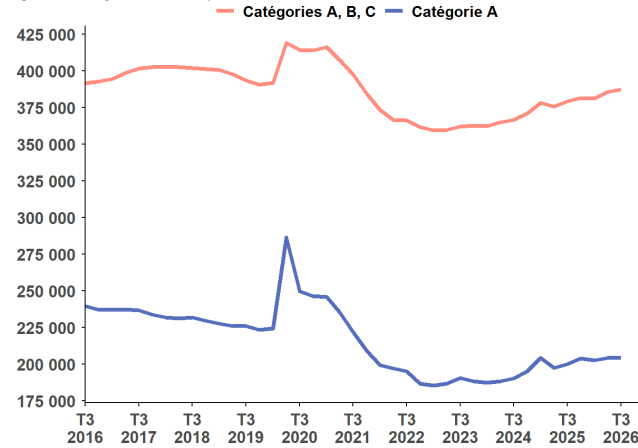


Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Le nombre moyen de demandeurs d'emploi en catégorie A augmente de 2,2 % pour les moins de 25 ans (+2,2 % sur un an), reste stable pour ceux âgés de 25 à 49 ans (+2,3 % sur un an) et diminue de 1,2 % pour ceux âgés de 50 ans et plus (-1,7 % sur un an).

GRAPHIQUE 11 | Inscrits de 25 à 49 ans en catégories A, B, C et A

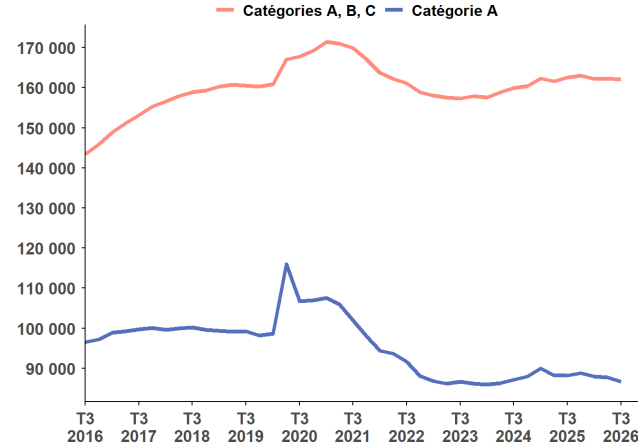
Région Auvergne-Rhône-Alpes, données CVS-CJO



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

GRAPHIQUE 12 | Inscrits de 50 ans et plus en catégories A, B, C et A

Région Auvergne-Rhône-Alpes, données CVS-CJO



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Ancienneté en catégories A, B, C

En Auvergne-Rhône-Alpes, au 3^e trimestre 2026, le nombre moyen de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C depuis un an ou plus augmente de 0,9 % (+6,3 % sur un an), tandis que celui des inscrits depuis moins d'un an reste stable (-1,8 % sur un an).

La part des demandeurs d'emploi en catégorie A, B, C inscrits depuis un an ou plus croît de 0,3 point (+1,9 point sur un an) et s'établit à 45,2 % au 3^e trimestre 2026. En France (hors Mayotte), les demandeurs d'emploi inscrits depuis un an ou plus représentent 46,8 % des inscrits en catégorie A, B, C.

TABLEAU 5 | Ancienneté⁽¹⁾ en catégories A, B, C

Région Auvergne-Rhône-Alpes, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2025	2e trimestre 2026	3e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
Région Auvergne-Rhône-Alpes					
Moins de 1 an	358 900	352 940	352 490	-0,1	-1,8
Moins de 3 mois	137 940	137 360	138 550	0,9	0,4
De 3 mois à moins de 6 mois	92 020	89 960	91 200	1,4	-0,9
De 6 mois à moins de 12 mois	128 940	125 620	122 740	-2,3	-4,8
Un an ou plus	273 250	287 850	290 420	0,9	6,3
De 1 an à moins de 2 ans	128 310	137 140	137 440	0,2	7,1
De 2 ans à moins de 3 ans	56 000	59 090	60 820	2,9	8,6
3 ans ou plus	88 930	91 620	92 150	0,6	3,6
Demandeurs d'emploi en catégories A,B,C	632 150	640 790	642 900	0,3	1,7
Part des inscrits depuis 1 an ou plus ⁽²⁾	43,2 %	44,9 %	45,2 %	0,3 pt(s)	1,9 pt(s)
France (hors Mayotte) - En milliers					
Un an ou plus	2 522,1	2 698,3	2 734,9	1,4	8,4
Part des inscrits depuis 1 an ou plus ⁽²⁾	44,2 %	46,5 %	46,8 %	0,3 pt(s)	2,6 pt(s)

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

⁽¹⁾L'ancienneté en catégories A, B, C est mesurée sur le trimestre par le nombre de jours où la personne a été inscrite de façon continue en catégories A, B, C. Une sortie d'au moins un jour de ces catégories réinitialise l'ancienneté.

D'autres indicateurs, tels que le nombre de personnes inscrites en catégorie A un certain nombre de mois sur une période donnée, peuvent éclairer d'autres dimensions de l'ancienneté ou de la récurrence sur les listes de France Travail dans ces catégories.

⁽²⁾La part des inscrits depuis 1 an ou plus est arrondie au dixième près. En conséquence, les évolutions affichées dans le tableau peuvent différer de celles calculées à partir des données arrondies.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissements sur les flux :

Les séries de flux doivent être interprétées avec précaution. D'une part, depuis juillet 2025, une modification du script d'inscription affecte certaines données, sans lien avec la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi. Les évolutions des flux d'entrées par motif sont par conséquent à interpréter avec précaution. Cette modification du script n'a pas d'impact sur le nombre d'inscrits par catégorie ni sur le nombre total d'entrées. D'autre part, l'intégration de nouveaux publics est susceptible de modifier la saisonnalité des séries de flux. Les séries de flux d'entrées et de sorties corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables doivent à ce titre être interprétées avec prudence.

Conformément aux préconisations du groupe de travail du Cnis, certains publics inscrits administrativement qui réalisent des défauts d'actualisation sont identifiés dans le motif « défaut d'actualisation hybride » (motif composant le motif plus large de défaut d'actualisation). Ils ne peuvent pas être comptabilisés en fin de mois au sein des catégories statistiques et sont uniquement enregistrés dans les flux d'entrées et de sorties de ces catégories. Au sein de cette publication, ces individus sont identifiés sous le motif : « Autres motifs » (voir Tableau 6 : Entrées en catégories A, B, C par motif et clé de lecture).

Entrées et sorties des catégories A, B, C

En Auvergne-Rhône-Alpes, le nombre moyen d'entrées en catégories A, B, C au 3^e trimestre 2026 baisse de 0,8 % par rapport au trimestre précédent (+29,9 % sur un an). Suite à une modification du script d'inscription, les évolutions trimestrielles des flux d'entrées par motif sont difficilement interprétables (voir p.6, l'avertissement sur les flux).

Pour plus d'informations, voir avertissements et [note incidents et changements de procédure](#).

Sur la même période, le nombre moyen de sorties des catégories A, B, C diminue de 3,8 % (+33,9 % sur un an). Les sorties pour cessation d'inscription pour défaut d'actualisation (-2 870 soit -3,6 %) et autres cas dont réorientations en parcours social (-1 570 soit -15,7 %) sont en baisse sur le trimestre. Les sorties pour entrée en stage ou en formation (+1 400 soit +33,0 %) sont en hausse sur le trimestre.

En France (hors Mayotte), le nombre moyen d'entrées en catégories A, B, C diminue de 1,6 % entre le 2^e trimestre 2026 et le 3^e trimestre 2026 (+34,9 % sur un an) et le nombre de sorties des catégories A, B, C diminue de 2,6 % (+37,2 % sur un an).

TABLEAU 6 | Entrées en catégories A, B, C par motif

Région Auvergne-Rhône-Alpes, données CVS-CJO

	Nombre moyen d'entrées au 3e trimestre 2026	Évolution sur un trimestre * (en %)	Évolution sur un an ** (en %)
Fin de contrat	12 930	13,1	20,7
Fin de mission d'intérim	3 510	2,6	33,0
Démission	3 050	-5,6	9,7
Rupture conventionnelle	4 480	-1,1	2,1
Licenciement économique	1 520	-0,7	12,6
Autre licenciement	4 240	-2,8	16,2
Première entrée sur le marché du travail ⁽¹⁾	2 140	15,7	-27,7
Retour d'inactivité ⁽²⁾	9 870	14,4	8,8
Réinscription rapide ⁽³⁾	7 490	3,5	-6,3
Autres motifs ⁽⁴⁾	54 810	-7,0	83,6
Motif indéterminé	6 770	4,0	-31,5
Ensemble des entrées en catégories A, B, C	110 820	-0,8	29,9
France (hors Mayotte) - En milliers	1 019,2	-1,6	34,9

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

(1) Inscription à France Travail d'une personne qui se présente pour la première fois sur le marché du travail, notamment lorsqu'elle vient d'achever ses études ou lorsqu'elle était auparavant inactive.

(2) Recherche d'un emploi après une période d'inactivité, fin de maladie ou de maternité, fin de formation.

(3) Réinscription après une sortie de courte durée (suite à un défaut d'actualisation, une radiation administrative, une période d'inactivité...).

(4) À partir de janvier 2025, les « autres motifs d'entrée » incluent les motifs permettant de suivre l'inscription des publics « loi pour le plein emploi » en plus des autres motifs d'entrée historiques (fin d'activité non salariée, retour en France,...).

La ventilation de cette catégorie, entre les autres motifs historiques et les motifs d'inscription des publics « loi pour le plein emploi » est disponible au sein des données brutes.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

GRAPHIQUE 13 | Entrées en catégories A, B, C, tous motifs

Région Auvergne-Rhône-Alpes, données CVS-CJO

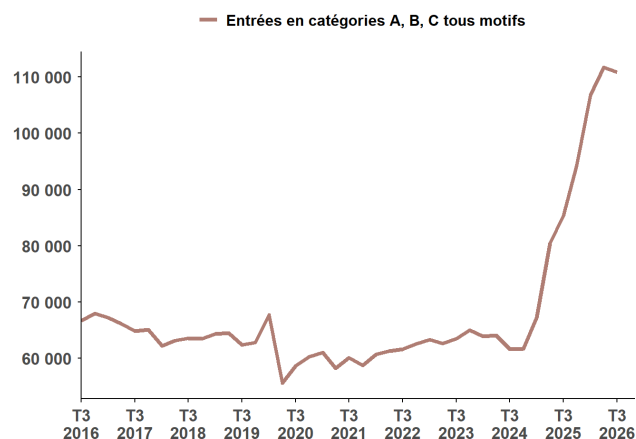


TABLEAU 7 | Sorties des catégories A, B, C par motif

Région Auvergne-Rhône-Alpes, données CVS-CJO

	Nombre moyen de sorties au 3e trimestre 2026	Évolution sur un trimestre * (en %)	Évolution sur un an ** (en %)
Reprise d'emploi déclarée ⁽¹⁾	10 440	-8,9	-2,4
Entrée en stage ou en formation	5 640	33,0	6,2
Arrêt de recherche (maternité, maladie, retraite)	6 990	-2,6	22,6
Cessation d'inscription pour défaut d'actualisation ⁽²⁾	77 670	-3,6	47,9
Radiation administrative	350	-10,3	105,9
Autres cas ⁽³⁾	8 410	-15,7	14,0
Ensemble des sorties de catégories A, B, C	109 500	-3,8	33,9
France (hors Mayotte) - En milliers	999,0	-2,6	37,2

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

(1) Uniquement celles connues par France Travail. Une mesure plus complète des sorties pour reprise d'emploi est donnée par l'enquête Sortants.

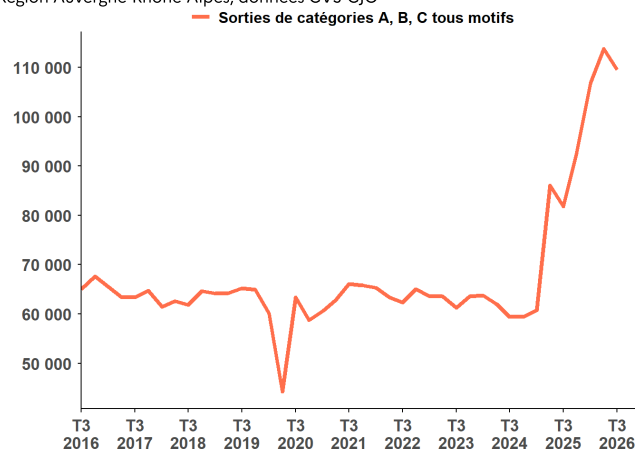
(2) À partir de janvier 2025, les défauts d'actualisation regroupent les défauts d'actualisation des publics « loi pour le plein emploi » et les cessations d'inscription historiques pour défaut d'actualisation.

(3) Déménagement, titre de séjour non valide, absence du lieu de résidence supérieure à 35 jours, etc.

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

GRAPHIQUE 14 | Sorties des catégories A, B, C, tous motifs

Région Auvergne-Rhône-Alpes, données CVS-CJO



ENCADRÉ 1 • STMT et catégories statistiques des inscrits à France Travail

La statistique du marché du travail (STMT)

La STMT est une source statistique exhaustive issue des fichiers de gestion de France Travail. Elle porte sur tous les inscrits, entrés ou sortis des listes de France Travail un mois donné.

En application de la [loi pour le plein emploi](#) du 18 décembre 2023, certains publics sont inscrits systématiquement sur les listes de France Travail à partir du 1^{er} janvier 2025 : les demandeurs et bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), les jeunes en recherche d'emploi accompagnés par les Missions locales (en Contrat d'Engagement Jeune ou en Parcours Contractualisé d'accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie) et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi. Les statistiques sur les inscrits à France Travail s'adaptent à ce nouveau contexte (plus de détails sur le [site de la Dares](#)).

Les catégories statistiques des inscrits à France Travail

La Dares et France Travail présentent, à des fins d'analyse statistique les données sur les inscrits à France Travail selon les catégories suivantes :

- catégorie A : inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie B : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins sur un mois) ;
- catégorie C : inscrits tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures sur un mois) ;
- catégorie D : inscrits non immédiatement disponibles, non tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie E : inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi.

S'y ajoutent, à partir de 2025, suivant les recommandations du rapport du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories :

- catégorie F, dédiée aux personnes les plus éloignées de l'emploi orientées vers un parcours à vocation d'insertion sociale ;
- catégorie G, dite d'attente, qui regroupe les bénéficiaires et les demandeurs du RSA en attente d'orientation.

Ces deux catégories sont présentées en données brutes tant que le recul temporel n'est pas suffisant pour réaliser des corrections de variations saisonnières et de jours ouvrables.

Actualisation des nouveaux publics

Les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi orientées en parcours d'accompagnement professionnel ou socio-professionnel, sont invités à s'actualiser mensuellement. Si ces personnes n'ont pas de droit ouvert à une indemnisation du chômage par France Travail, et qu'elles sont enregistrées comme accompagnées par un organisme autre que France Travail (par exemple une mission locale), elles restent inscrites administrativement sur les listes même en l'absence d'actualisation.

Conformément aux recommandations du [groupe de travail du Conseil national de l'information statistique \(Cnis\)](#), si ces dernières ne s'actualisent pas, elles ne sont pas comptabilisées dans les catégories statistiques d'inscrits A,B,C,D,E en fin de mois mais sont enregistrées dans les flux d'entrées et de sorties des catégories statistiques. Au sein de la publication, ces personnes qui réalisent des défauts d'actualisation sont enregistrées sous le motif : « Autres motifs ».

ENCADRÉ 2 • Eléments de méthode et chômage au sens du BIT

Eléments de méthode

Dans toute la publication, les résultats présentés sont des moyennes trimestrielles : les effectifs ou les flux pour les trois mois du trimestre considéré sont sommés puis divisés par trois. Les données de la STMT étant exhaustives, il n'existe pas, comme pour des données d'enquête, d'incertitude liée à l'échantillonnage. Une [documentation méthodologique](#) présente plus en détail la STMT.

Pour interpréter les variations trimestrielles d'un point de vue conjoncturel, il est nécessaire de neutraliser les mouvements récurrents et mécaniques liés à la saisonnalité et aux jours ouvrables ; les séries brutes sont donc corrigées des effets des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO). Les variations des séries CVS issues de la STMT peuvent refléter la tendance de moyen terme, principalement liée aux évolutions du marché du travail et à la conjoncture économique, ou des chocs ponctuels, dont les sources peuvent être variées (modifications dans la gestion des listes des inscrits par France Travail ou dans les comportements d'inscription, chocs ponctuels du marché du travail, imprécisions dans l'estimation des corrections des variations saisonnières, ...). Parmi ces chocs ponctuels certains incidents et changements de procédure ont pu avoir un impact significatif sur les séries d'inscrits à France Travail. Un [document](#) présente les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques de demandeurs d'emploi depuis 2011.

Chômage au sens du BIT

Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. Le champ des inscrits à France Travail et la distinction avec le chômage au sens du BIT sont précisés dans une documentation sur le [site internet de la Dares](#). Le chômage au sens du BIT est mesuré par l'enquête Emploi de l'Insee. Est chômeur au sens du BIT toute personne de 15 ans ou plus qui :

- (i) n'a pas travaillé au moins une heure pendant une semaine de référence,
- (ii) est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et
- (iii) a recherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois.

Pour en savoir plus

Les principales statistiques sur les inscrits à France Travail sont accessibles sur le site internet de la Dares via une [datavisualisation](#) et l'ensemble des données relatives à ces inscrits est accessible en [Open Data](#).

L'ensemble des documents relatifs aux données sur les inscrits à France Travail est disponible sur les sites internet de la [Dares](#) et de [France Travail](#).